## AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

## CONCERTATION PRÉALABLE POUR LE PROJET D'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS DANGEREUX (ISDD) DES DIÈVES A HERSIN-COUPIGNY (62) EN HAUTS-DE-FRANCE

aujourd'hui estimé à environ 80 millions d'euros. jusqu'à 100 000 tonnes de déchets par an à l'horizon 2025 et pour une durée de 20 à 25 ans. L'investissement global du projet est dangereux (ISDD) ultimes de composition minérale à Hersin-Coupigny (62), en Hauts-de-France, qui doit permettre de traiter La société SARPI MINERAL FRANCE porte le projet d'ISDD des dièves, un projet d'installation de stockage de déchets

En appui de l'activité principale de stockage de déchets, le projet comporte également :

- Une unité de stabilisation-solidification pour le traitement de déchets dangereux (usine PSS), d'une capacité de 40 000 à
- Une unité de préparation mécanique de matériaux (UPMM) d'une capacité de 20 000 tonnes/an, pour assurer le tri de la part valorisable des déchets reçus et son traitement par criblage-concassage sur une plateforme dédiée,
- Une activité d'affouillement et d'extraction de matériaux, pour encadrer règlementairement la gestion des matériaux qui seront extraits dans le cadre de la réalisation des casiers de stockage notamment,
- internes, etc.) et ceux nécessaires à la gestion des eaux et des effluents, ainsi qu'au suivi du fonctionnement des installations. L'ensemble des équipements nécessaires à l'exploitation du site (aire d'accueil, portiques et ponts-bascules, laboratoire, voiries

A l'initiative du maître d'ouvrage, le projet fait l'objet d'une concertation préalable (article L.121-17 du Code de l'environnement). Elle se déroulera pendant une période de six semaines, du 19 septembre 2022 au 31 octobre 2022 sur un périmètre de 150

Ablain-Saint-Nazaire, Acheville, Aix-Noulette, Angres, Annay, Avion, Bénifontaine, Billy-Montigny, Bouvigny-Boyeffles, Bully-les-Mines, Carency, Éleu-dit-Leauwette, Estevelles, Fouquières-lès-Lens, Givenchy-en-Gohelle, Gouy-Servins, Grenay, Harnes, Hulluch, Lens, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Méricourt, Meurchin, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Sains-en-Gohelle, Sallaumines, Servins, Souchez, Vendin-le-Vieil, Villers-au-Bois, Vimy, Wingles, Bois-Bernard, Carvin, Courcelles-lès-Lens, Courrières, Dourges, Drocourt, Évin-Malmaison, Hénin-Beaumont, Leforest, Libercourt, Montigny-en-Gohelle, Noyelles-Godault, Oignies, Rouvroy, Allouagne, Ames, Amettes, lès-La Bassée, Ham-en-Artois, Hermin, Hersin-Coupigny, Hesdigneul-les-Béthune, Hinges, Houchin, Houdain, Isbergues, La Comté, La Couture, Labeuvrière, Labourse, Lambres, Lapugnoy, Lespesses, Lières, Liettres, Ligny-lès-Aire, Lillers, Linghem, Locon, Lorgies, Lozinghem, Maisnil-lès-Ruitz, Marles-les-Mines, Mazinghem, Mont-Bernanchon, Neuve-Chapelle, Nœux-les-Mines, Norrent-Fontes, Noyelles-lès-Vermelles, Oblinghem, Ourton, Quernes, Rebreuve-Ranchicourt, Rely, Richebourg, Robecq, Rombly, Ruitz, Sailly-Labourse, Saint-Floris, Saint-Hilaire-Cottes, Saint-Venant, Vaudricourt, Vendin-lès-Béthune, Vermelles, Verquigneul, Verquin, Vieille-Chapelle, Violaines, Westrehem, Witternesse. Annequin, Annezin, Auchel, Auchy-au-Bois, Auchy-les-Mines, Bajus, Barlin, Béthune, Beugin, Beuvry, Billy-Berclau, Blessy, Bourecq, Bruay-La-Buissière, Burbure, Busnes, Calonne-Ricouart, Calonne-sur-la-Lys, Camblain-Châtelain, Cambrin, Cauchy-à-la-Tour, Caucourt, Chocques, Cuinchy, Diéval, Divion, Douvrin, Drouvin-le-Marais, Ecquedecques, Essars, Estrée-Blanche, Estrée-Cauchy, Ferfay, Festubert, Fouquereuil, Cuinchy, Diéval, Divion, Douvrin, Drouvin-le-Marais, Ecquedecques, Essars, Estrée-Blanche, Estrée-Cauchy, Ferfay, Festubert, Fouquereuil, Fouquières-lès-Béthune, Fresnicourt-le-Dolmen, Gauchin-le-Gal, Givenchy-les-La Bassée, Gonnehem, Gosnay, Guarbecque, Haillicourt, Haisnes-

Les temps d'échange suivants seront organisés dans le cadre de la concertation : une réunion publique d'ouverture, deux ateliers partage d'information, deux ateliers de travail, quatre permanences d'information et une réunion publique de synthèse.

internet de la concertation dès le 3 septembre : www.concertation-ISDD-dieves.fr concertation – est mis à la disposition du public en version papier dans les mairies du périmètre de la concertation, aux sièges de la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR), de la communauté d'agglomération de Lens-Le dossier de concertation – comprenant notamment la présentation du projet et de ses impacts, ainsi que les détails de la Liévin (CALL) et de la communauté d'agglomération Hénin-Carvin (CAHC), ainsi qu'en version téléchargeable sur le site

formuler des questions, des avis et des contributions en lien avec le projet. La rubrique « **Je participe** » fournira des réponses aux questions posées. Le public aura également la possibilité de formuler ses avis, observations et questions : Pendant toute la durée de la concertation, le public aura accès sur le site internet de la concertation à un formulaire permettant de

- la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR), Sur les registres papier mis à disposition dans les mairies de Barlin, Fresnicourt-le-Dolmen et Hersin-Coupigny et au siège de
- Par le biais d'une carte T intégrée dans le livret d'information distribué sur le territoire, dans les mairies des communes du périmètre et dans les boîtes aux lettres sur les communes de Barlin, Fresnicourt-le-Dolmen et Hersin-Coupigny,
- Lors de chaque temps d'échange

La concertation préalable est accompagnée par **Jean Raymond WATTIEZ en qualité de garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public**. Tout au long de la concertation, le public pourra s'adresser directement au garant par voie électronique à <u>concertation-isdd-hersin@garant-cndp.fr</u> ou par voie postale à CNDP, 244 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

sièges des communautés d'agglomération Le présent avis est publié sur le site internet de la concertation, en mairie de chaque commune du territoire de la concertation et aux